

Rythmes scolaires : 28 activités proposées par la commune



Dès septembre les 250 enfants du groupe scolaire vont découvrir la nouvelle organisation du temps scolaire. **pages 2 à 4**

Forum des Associations



Organisé par 'Los Esvagats' il regroupera l'ensemble des associations de la commune. **page 5**

Marché des Producteurs de Pays



Pour sa troisième édition à Montardon, il sera animé par Papar'Oc. **page 5**

Les fêtes de la Saint- Michel en préparation



Du 26 au 28 septembre, tous aux couleurs de Montardon. **page 8**

Les nouveaux rythmes scolaires

28 activités proposées aux enfants dès la rentrée de septembre

Le Décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 « relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires » a donné au maire ou au président d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) la possibilité de présenter un projet d'organisation du temps scolaire. Dès février 2013, a été mis en place par la municipalité, un comité de pilotage formé de parents d'élèves, d'enseignants, de représentants du centre de loisirs, d'employées de l'école, du Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) et de représentants de la commission scolaire municipale. Piloté par Sylvia Pizel adjointe au maire, le comité a planifié pour l'année 2014-2015, l'organisation du temps scolaire que composent en autres, ces nouveaux rythmes scolaires, soient 24h d'enseignement, 4h de Temps d'Activités Périscolaire (TAP) ⁽¹⁾ et 1h d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ⁽²⁾.

Les quatre villages, Navailles-Angos, Serres-Castet, Sauvagnon et Montardon, se sont réunis pour adopter une politique commune de la mise en application des rythmes scolaires. Pour Sylvia Pizel "Cette réforme est très lourde à mettre en place pour les municipalités, mais nous mettons l'enfant au cœur de notre réflexion. Montardon a souhaité mettre en œuvre à la rentrée 2014 cette réforme car elle voulait être en capacité de proposer un Projet Éducatif Territorial (PEDT) ⁽³⁾, construit, s'articulant entre les différents temps scolaires et périscolaires et permettant à tous les enfants de 3 à 11 ans d'accéder à des initiations ludiques d'activités sportives, culturelles, citoyennes et autres, pouvant ainsi participer à leur réussite scolaire".



Les 250 enfants du groupe scolaire auront le choix entre 28 activités différentes.

Après la présentation du PEDT, le comité de pilotage en charge des nouveaux rythmes scolaires, présentait mardi 24 juin, au restaurant scolaire, devant près de 130 parents, les nouvelles activités qui seront proposées aux enfants durant ces fameux TAP. Pas moins de 28 activités seront proposées aux quelques 250 enfants que compte le groupe scolaire, et ce, dès la rentrée 2014. Les activités proposées sont classées en plusieurs catégories : Culture, artistique, scientifique, numérique, littéraire, sport et citoyen. Anne Marie Fourcade, maire de la commune, rappelle aux familles que ces activités seront gratuites. Si ces activités seront effectivement gratuites pour les familles, leur mise en place devrait coûter environ 44 000 euros à la commune (17 000 € pour la mise en place des TAP et les frais de personnels). Les subventions quant à elles devraient s'élever à 20 000 €, mais ne seront attribuées que durant deux ans. Avec des infrastructures adaptées Montardon est une commune privilégiée qui va pouvoir utiliser les locaux du centre de loisirs, la salle

polyvalente et la bibliothèque qui sont à proximité de l'école mais aussi la nouvelle École de Musique Intercommunale implantée juste devant le groupe scolaire (pour les activités musique). Sur Montardon il y aura 4 heures de temps activités périscolaires, 2 heures (4x30 mn) durant la pause méridienne, qui a été allongée de 30 mn, et 2 heures en fin d'après midi, le mardi et le vendredi. Si la municipalité est le porteur du projet et le financeur, elle est également responsable des ces TAP, mais elle peut s'appuyer sur les professionnels de l'animation du centre de loisirs "Les marches du Béarn" dirigé par Ingrid Degeix qui sera l'interlocutrice privilégiée et surtout la coordonnatrice. Afin de casser la notion de "classe", il a été décidé de former des groupes, appelés cycles : cycle1 (maternelle), cycle 2 (CP et CE1) et le cycle 3 (CE2, CM1 et CM2), permettant ainsi, à l'enfant de dissocier les temps d'enseignement, des temps d'activités. Les nouvelles activités périscolaires seront organisées entre 2 périodes de vacances, soit 5 périodes dans l'année, variant de 6 à 8 semaines. À chaque retour de vacances, les enfants pourront découvrir deux nouvelles activités, soit au maximum 10 activités différentes par année scolaire.

Pour information, vous pouvez visualiser les Temps d'Activités Périscolaires de toutes les communes Françaises sur <http://5matinees.education.gouv.fr/#/>

Les Activités proposées :

Arts plastiques (2 ateliers différents) - Théâtre clown - Danse salsa - Bibliothèque (2 ateliers différents) - Badminton - Basket - Musique -Éveil musical - Chant choral et conte musical - Chant à danser de tous pays - Rythmes et percussions - Tennis - Zumba - Théâtre - Bouge ton corps - Brico/recyclage - Jardinage - Cuisine - Marche/Orientation - Photo - Land art/Mandala - Labo/Dingo- Rêver. Ne rien faire - Parc d'activités élémentaire (Ping-pong, échecs etc.) - Parc d'activités maternelles (circuit routier) - Malles de jeux autonomes.

Quels changements par rapport à la situation actuelle ?

Depuis 2008, les élèves du primaire ont 24 heures de classe, réparties sur une semaine de 4 jours (8 demi-journées).

Le décret du 24 janvier 2013 prévoit de conserver 24 heures de classe, mais de retourner à la semaine des 4,5 jours (9 demi-journées). En outre, la journée d'enseignement devra être de 5 heures 30 maximum. La demi-journée d'enseignement ne devra pas dépasser 3 heures 30 maximum. La pause de midi ne pourra pas être inférieure à 1 heure 30. A Montardon elle sera de deux heures. A noter que cette 1/2 journée supplémentaire dans la semaine peut être le mercredi ou par dérogation le samedi. A Montardon ce sera le mercredi. L'année scolaire passera de 144 à 180 jours d'école par an.



Sylvia Pizel (à gauche), Nuala Draescher, Eric Cazenave (directeur de l'école) et son équipe, s'efforcent de mettre l'enfant au cœur de la réflexion.

(1) Que sont les temps d'activités périscolaires (TAP) ?

La nouvelle organisation du temps scolaire fait apparaître de nouvelles plages horaires au cours de la semaine d'une durée globale d'environ 3 heures hebdomadaires (soit l'équivalent des heures d'enseignements reportées le mercredi matin).

Pour quoi faire ?

Permettre un mode de garde lorsque les parents ne peuvent venir récupérer leurs enfants.

Quels objectifs ?

Dans l'absolu, enrichir l'éventail des activités proposées aux enfants.

Qui le met en place, l'organise et en est responsable ?

Les communes ou collectivités territoriales.

A la charge de qui ?

Le surcoût est assumé par les finances communales.

Sous quelle forme ?

Chaque commune proposera son organisation, qui pourra être facturée aux parents, si la commune le souhaite. Les moyens, les infrastructures, le personnel et l'absence ou non de centre de loisirs, amèneront à une inégalité de traitement de ces temps.

d'activités, oscillant entre garderie pour certaines communes et activités organisées pour d'autres communes.

En s'appuyant sur qui ?

Les associations sportives ou culturelles locales et intercommunales (clubs sportifs, école de musique, bibliothèque...etc) ou par les enseignants volontaires rémunérés par les municipalités. Ces intervenants doivent être des personnes qualifiées.

(2) Que sont les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ?

36 heures annuelles, assurées par les enseignants à la place de l'aide personnalisée.

A quoi servent les APC ?

Apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

Accompagner le travail personnel des élèves.

Organiser une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant, en lien avec le Projet Educatif Territorial (PEDT).

Les APC sont elles obligatoires ?

Elles ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves.

Elles nécessitent de recueillir l'accord du représentant légal des enfants qui en bénéficient.

Les élèves inscrits à ces activités s'engagent à y être présents.

Quand sont elles organisées ?

Ce sont les enseignants qui fixent les horaires et désignent les enfants qui en bénéficieront.

(3) Qu'est ce qu'un Projet Éducatif Territorial (PEDT) ?

Un document qui permet de formaliser un travail collectif entre les différents acteurs de l'éducation de l'enfant.

Pour quoi faire ?

Il permet d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

Quels objectifs ?

Organiser les activités périscolaires pour permettre aux enfants de se découvrir des compétences et des centres d'intérêts nouveaux.

Assurer une continuité éducative entre les différents acteurs dans une démarche de coéducation et de complémentarité des interventions dans le respect des compétences de chacun.

Les nouveaux rythmes scolaires : mode d'emploi

Montardon

Ecole de Montardon

emploi du temps

	7h30	8h45	11h45	13h45	16h15	19h00
LUNDI	Accueil du matin	Classe	Pause méridienne	Classe	Périscolaire	
MARDI	Accueil du matin	Classe	Pause méridienne	Classe	TAP	Périscolaire
MERCREDI	Accueil du matin	Classe	12h15	12h30	ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)	
JEUDI	Accueil du matin	Classe	Pause méridienne	Classe	Périscolaire	
VENDREDI	Accueil du matin	Classe	Pause méridienne	Classe	TAP	Périscolaire

Rentrée des classes le 2 septembre 2014

Elémentaire : 166 élèves

Classe de CP :

Mme Sophie Gogny : 24 élèves

Classe CP-CE1 :

Mme Valérie Saint-Bois : 22 élèves

Classe CE1-CE2 :

Mme Fanny Brunot : 23 élèves

Classe CE2 :

M. Eric Cazenave : 26 élèves

Classe CM1 :

M. Michel Spandre : 24 élèves

Classe CM1-CM2 :

Mme Sylvie Nicolas : 22 élèves

Classe CM2 :

M. Nicolas Bégué : 25 élèves

Maternelle : 75 enfants

Classe petite section :

Mme Claudine Marquou :

25 enfants

Classe petite-moyenne section :

Mme Eugénie Veper : 25 enfants

Classe moyenne-grande section :

Mme Florence Couso-Pargade :

25 enfants

Assemblée générale de l'APE

Présidée par Myriam Laborde Brana, l'Association des Parents d'Elèves tiendra son assemblée générale le 23 septembre à 20h à la cantine scolaire.

Forum des associations

Un tour d'horizon des associations du territoire

Ce 6^{ème} forum des associations, organisé par "Los Esvagats", sera l'occasion de venir découvrir les activités sportives, culturelles et de loisirs proposées par les associations de Montardon et de la Communauté de Communes des Luys en Béarn. Pour les nouveaux arrivants dans la commune ou dans la communauté de communes, ils pourront en un clin d'œil avoir un aperçu de toutes les activités présentes sur le territoire. Les inscriptions ou les réinscriptions dans les clubs pourront se faire ce jour là. A noter qu'une trentaine d'associations sont invitées à ce forum.



**Samedi 30 août
de 10h à 12h30,**

dans ou aux abords de la salle polyvalente selon les conditions météo

Ce forum est l'occasion de vous inscrire ou réinscrire dans les différentes associations présentes sur le territoire.

Un café et une pâtisserie vous seront offerts et un apéritif convivial clôturera cette manifestation.

3^{ème} édition du marché des producteurs de pays

Privilégier le contact direct entre producteurs et consommateurs



Le marché des producteurs de Pays s'inscrit également dans une démarche durable

**Samedi 30 août de 18h à 23h
entre le complexe sportif
et le groupe scolaire**

événement organisé par
la Chambre d'agriculture des
Pyrénées-Atlantiques et
la commune de Montardon.

L'an passé, 300 personnes, venues du grand Béarn, ont profité de ce qu'on appelle aujourd'hui les circuits courts. Des produits frais, une traçabilité sûre, des prix justes, une qualité hors norme, les producteurs présents avaient mis tous les ingrédients pour satisfaire

la clientèle.

Composés uniquement de producteurs fermiers et artisanaux, ces marchés, privilègient le contact direct entre producteurs et consommateurs, offrant ainsi l'authenticité, la convivialité et la confiance dans le respect d'une charte spécifique et avec des produits "100 % producteur". Ici pas de revente ! Tous les produits sont fabriqués par les producteurs fermiers qui transforment et vendent directement leurs produits aux consommateurs. Au cœur du marché, des tables et des chaises vous attendront pour pouvoir déguster dans une ambiance conviviale et festive, des assiettes cuisinées par les producteurs exposants. De stand en stand, vous pourrez composer votre propre menu 100% fermier ! Lieu de rencontre avec les producteurs, vous pourrez ensuite retrouver leurs produits sur les lieux de vente habituels (marchés hebdomadaires, vente à la ferme, etc.) L'ensemble du marché sera musicalement animé par Papar'Oc

Les logements sociaux seront livrés début 2015.

Le parc social de la commune de Montardon s'enrichira en début d'année 2015 de 14 nouveaux logements locatifs dans le cadre de la future construction de la résidence "Les Capucines" réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la Société HLM Habitelem 64. Dans le cadre de la semaine nationale des HLM, le chantier Montardonnais a fait l'objet d'une visite de la part des dirigeants d'Habitelem 64, et notamment de son président Jean Galatoire, qui était accompagné pour l'occasion par quelques élus locaux, dont Jean Pierre Mimiague président de la Communauté de Communes des Luys en Béarn. "Les travaux avancent normalement, la livraison est prévue pour janvier 2015" confie Anne Marie Fourcade, maire de la commune.

Ces logements permettront d'une part, aux jeunes d'accéder à leur premier logement, et d'autre part, aux plus âgés

de trouver des logements plus adaptés à leurs nouveaux besoins à proximité des services et commerces. La conception du projet a été confiée à l'architecte Michel Vaisse ; la résidence proposera un traitement architectural

contemporain aux volumes épurés alternant matériaux naturels tels que le zinc et le bois, le tout s'accompagnant parfaitement avec la nouvelle Maison de la Musique située juste en face de la résidence HLM.



Les élus et la Société HLM Habitelem 64 sont venus s'assurer de la bonne avancée des 14 nouveaux logements sociaux Montardonnais .

Montardon attend le bus

Une demande pour l'ouverture d'une ligne permanente de bus a été faite auprès du Syndicat Mixte des Transports Urbains



La municipalité tient à ce que les Bus du Syndicat Mixte des Transports Urbains desservent le centre du village.

La commune de Montardon compte actuellement plus de 2600 habitants, et est appelée à se développer dans les prochaines années

La situation géographique de la commune la place dans le premier cercle de la périphérie Paloise.

C'est pourquoi Montardon est considéré

comme commune support dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

L'attractivité de la commune repose notamment sur deux sites : le Lycée Agricole de Montardon et le Centre Bourg, qui vient d'accueillir la Maison de la Musique intercommunale et le pôle de santé. Il apparaît donc indispensable que ces deux pôles puissent être desservis par une ligne de bus permanente.

Les 2/3 de la population de Montardon se situent à moins de 500m du centre ou des arrêts projetés. Ils représentent donc un potentiel d'usagers immédiats important.

Dans cette optique, un dossier de demande d'ouverture de ligne de bus permanente va être déposé auprès du Syndicat Mixte des Transports Urbains, par Anne Marie Fourcade, maire de la commune.

Aménagement du centre

Les travaux d'aménagement du bas du village se poursuivent



Les travaux de terrassement de la future place

Aménagement des espaces publics du bas du village

Montant des travaux : 654 398 € HT

Décomposés en 3 tranches :

1^{ère} tranche : place entre parkings du groupe scolaire et l'école de musique

2^{ème} tranche : parvis devant la salle polyvalente

3^{ème} tranche : parkings et allée piétonne devant les tennis

Le bas du village est en pleine transformation. Après la réalisation du Pôle de Santé, de la Maison de la Musique Intercommunale et des logements sociaux, c'est au tour des travaux d'aménagement des espaces publics de prendre le relais.

La première tranche de travaux a commencé en juillet pour une durée de 4 mois. Elle consiste à la réalisation de la place centrale entre les parkings de du groupe scolaire et l'école de musique. Cet aménagement a été étudié pour permettre une utilisation polyvalente de la place. Le choix du revêtement en dalles, de l'éclairage pour les manifestations, la réalisation de bancs donnera à ce lieu la convivialité qui lui sera demandée.

Les tranches suivantes seront réalisées dans la continuité.

Une brasserie au centre commercial

La réflexion a mis du temps à mûrir mais le projet de réhabilitation du centre commercial est désormais bien avancé.

Une brasserie et un marché couvert

180 m² de surface commerciale vont être rénovés. Le bâtiment qui abritait le cabinet de kinésithérapie va être séparé en deux dans sa longueur. Une brasserie viendra s'implanter, coté salon de coiffure, créant ainsi ce lieu économique qu'il manquait à notre commune.

Une halle de marché couvert de 100 m² va permettre à de nouveaux commerçants et producteurs locaux de venir s'installer les mercredis et samedis matin sur l'autre partie.

La surface libérée par la pharmacie sera occupée par une boutique de décoration et de retouches de

vêtements qui prendra place dans la partie magasin, la partie réserve, sera quant à elle occupée par l'auto école (CER Arc en Ciel) qui était sérieusement à l'étroit.

Les travaux d'aménagement de cet espace sont en cours pour une utilisation partielle dès la rentrée de septembre.

L'achat par la Commune des 360 m² de locaux libérés suite à la création du pôle

de santé et le déménagement des professionnels de santé, a été réalisé avec le relais de l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local). C'est un outil d'intervention au service des collectivités qui leur permet d'établir des projets en acquérant en leur nom les terrains et bâtiments nécessaires, avec rétrocession après un délai maximum de 8 ans, dans les domaines de la programmation de l'habitat et du développement économique.



Concours culturel départemental : les aînés de Montardon sont n°1



Les aînés du club "toujours jeunes" de Montardon ont remporté le concours culturel organisé par la fédération départementale des aînés ruraux.

Tout d'abord, il fallait déjà trouver des volontaires pour répondre aux 176 questions du concours. Sur 120 clubs que compte le département, plus de 60

avaient répondu favorablement pour participer à ce concours dont les questions se rapportaient exclusivement au département des Pyrénées atlantiques.

Quelques questions concernaient l'international, plus précisément le pays basque ! "Nous avons travaillé en petit comité, chacun de son côté. Ensuite nous avons rédigé les réponses en commun" confie Louisa Gainza la présidente du club qui a pu également compter sur quelques intellectuels du village pour les questions les plus difficiles. Culture générale, histoire, géographie, sport, rebus, etc..., rien n'était simple, il a fallu faire travailler les méninges. Le 23 mai, la fédération a réuni l'ensemble des clubs participants à Bernadets pour annoncer les résultats. Très fière de la victoire de ses aînés, Anne Marie Fourcade, maire de la commune, n'a pas raté l'occasion de féliciter ces têtes bien remplies.

Les "toujours jeunes" préparent leur voyage

Le 11 septembre, les aînés partiront de Montardon, sur les traces des pèlerins de Saint Jacques de Compostelle, pour rejoindre Roncevaux. Ils invitent les gens de tout âge, résidant à Montardon ou pas, à se joindre à eux. Le prix est de 55 euros par personne (déplacement en bus, visites avec guide et repas). Le départ est prévu à 8h00 à Montardon, et le retour vers 18h30.

Le programme :

Le matin : visite avec un guide du monastère et de la collégiale.

A la mi journée : repas au village de Saint Michel avec truite et agneau de lait.

L'après midi : tournée des ventes à Arnéguy en toute liberté.



Les aînés de la commune invitent les gens de tout âge et de toute origine communale à se joindre à eux pour partir en voyage.

Pour tout renseignement et inscription appeler le 06 85 58 61 36

PROGRAMMATION CULTURELLE

Spectacle « Le Quatuor de la
Tour des Anges » par
« Les Pièces Jointes »

Mardi 11 novembre – 16h
Concert en l'église de Montardon

Quatre personnages décalés revisitent, avec enthousiasme et passion, un répertoire varié de standards inscrits dans la mémoire collective. De Beethoven à ABBA, en passant par le slam, le « Quatuor de la Tour des Anges » présente avec modernité et finesse chacune de ses reprises.

DON DU SANG

Calendrier des prochaines
collectes

Mercredi 24 septembre
de 15h à 19h
à la maison pour tous
de Montardon

Le Comité des fêtes prépare les fêtes patronales

C'est désormais Maxime Lalande qui est aux commandes du comité des fêtes Montardonnais. Avec une équipe renforcée de quatre nouveaux jeunes... et de trois adultes, ce groupe motivé vous prépare de belles fêtes de la Saint Michel qui se dérouleront les 26, 27 et 28 septembre.

"Il n'y aura pas de bal le samedi soir des fêtes" confie le nouveau président, c'est un concert qui sera au programme. Le repas du vendredi est naturellement maintenu. Le comité fera appel à un traiteur pour le repas du dimanche midi qui sera servi après le traditionnel apéritif.

Merci de leur réserver un bon accueil lors des sérénades.

Le programme des fêtes :

Vendredi 26 :

19h - Remise des clés du village
19h30 - Apéritif
21h - Début du repas animé par le groupe Heptagone



Le repas du vendredi soir reste un moment de convivialité très apprécié des Montardonnais.

Samedi 27 :

14h - Concours de pétanque
14h - Course marche VTT
15h - Concours de graffitis
16h - Goûter offert par le comité
19h - Bodega animé par la pelote
22h - Concert

Dimanche 28 :

11h - Messe
12h - Dépôt de la gerbe
12h30 - Vin d'honneur offert par la municipalité et animé par la banda "Los Ultimos"
13h - Repas

La chasse tient son piègeur

L'association s'est dotée d'un nouveau garde chasse et piègeur



Alain Laborde (à gauche) présente Sébastien Paysseran le nouveau garde chasse et piègeur de l'ACCA.

Les chasseurs Montardonnais ont tenu leur assemblée générale dans leur local le jeudi 26 juin. "Nous venons de perdre le plus ancien des chasseurs" confie Alain Laborde avec une forte émotion dans la voix. En effet Robert Bonnassiolle, est décédé le jour de cette assemblée générale à l'âge de 87 ans. Cette saison, l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) a vendu

36 cartes de chasse, c'est deux de plus que la saison passée, les effectifs restent stables.

Sept sangliers ont été tués sur la commune lors des différentes battues, c'est une saison normale pour l'ACCA. L'association n'a relevé cette saison qu'un seul accident routier suite à une collision avec un sanglier.

L'an passé l'ACCA en avait comptabilisé 10. Le parc à faisans, qui faisait débat, va être remis en état. La majorité en a décidé ainsi (10 pour/6 contre).

Un nouveau garde chasse et piègeur
L'ACCA s'est dotée d'un nouveau garde chasse et piègeur. "Sur Montardon, nous avons essentiellement des corvidés et surtout beaucoup de renards" constate Sébastien Paysseran, nouveau garde chasse et piègeur de l'association, qui organisera des battues aux corbeaux à compter de septembre tous les 1er vendredi du mois. Pour cela l'ACCA s'équipera de nouveaux pièges. Le garde chasse interviendra également pour les chiens et chats errants. Pour faire appel à Sébastien Paysseran : 0688970658. Le président de l'ACCA ne tarit pas d'éloges sur l'excellente ambiance, la solidarité et l'entraide qui règnent au sein de l'association. C'est ce qu'a dû constater Céline Hiale Guilhamou conseillère déléguée aux associations qui était présente à cette assemblée.

Nécrologie

Agé de 63 ans Henri Bahurlet est décédé mardi 5 août à la suite d'une longue maladie.

Après trente années passées à l'école primaire de Montardon, son professionnalisme et ses qualités humaines avaient fait de lui un instituteur reconnu, aimé, respecté de tous, bref, un maître dans tous les sens du terme. Véritable puits de science, il a su transmettre à des générations d'enfants, non seulement ce que l'Académie lui demandait d'enseigner, mais aussi le goût de la culture, du chant, de la musique, de l'écologie, de l'instruction civique et de la langue Occitane qu'il défendait de toutes ses forces. Retraité depuis quelques années, Henri Bahurlet était depuis trois ans le président de l'association Serroise « Vie et culture ». Il va laisser un énorme vide dans la vie associative, mais surtout dans la vie de son épouse Chantal et de sa fille Lisa à qui la municipalité présente ses plus sincères condoléances.



INTERCOMMUNALITÉ

Chantier d'été



8 jeunes du territoire ont participé à ce chantier d'été

Comme chaque année, la Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB) s'associe à l'Espace

Jeunes du Centre social Alexis Peyret de Serres-Castet pour proposer un chantier d'été à 8 jeunes du territoire

âgés de 16 à 17 ans.

Ce chantier permet aux jeunes de décrocher un premier emploi. Encadrés par des animateurs du centre social et des agents techniques de la CCLB, les adolescents s'inscrivent dans une dynamique locale et œuvrent pour l'intérêt général. Cette année, dans le cadre du Festiluy qui se déroulait le 5 juillet au Parc Liben de Serres-Castet, les jeunes ont participé à l'installation d'une clôture de sécurité autour du Luy de Béarn. Ils ont également participé à la réfection de bancs en bois et au nettoyage des berges du lac Serrois. Une belle première expérience professionnelle dans une ambiance conviviale de travail.

Stop aux seringues usagées dans les ordures ménagères

Comment éliminer mes seringues ?

Il est impératif de ne pas jeter les seringues usagées avec les ordures ménagères ou le tri sélectif. Les patients qui suivent un traitement par

injection, doivent récupérer gratuitement dans les pharmacies, des boîtes de tri dédiées aux stockages de ces aiguilles usagées et aux autres objets souillés par le sang (bandelettes pour glycémie,

coton...). Une fois pleine, ces boîtes jaunes doivent être ramenées à la déchèterie de Serres-Castet où elles seront ensuite incinérées par des prestataires agréés.

Le Festi'luy toujours plus haut

Organisé pour la quatrième année par la Communauté de Communes des Luys de Béarn, le Festi'luy, Festival des arts de la rue, a encore réussi un sacré coup le samedi 5 juillet en attirant plus de 2000 personnes dans le Parc Liben de Serres Castet. Il faut dire que toutes les conditions étaient réunies. D'abord une météo estivale l'après midi, même si la pluie s'est invitée en fin de soirée, des spectacles de très grande qualité, alliant humour, tendresse et acrobatie, et surtout un endroit bucolique qui se prêtait tout à fait à ce genre de manifestation. L'organisation était à la hauteur de l'événement, les 180 bénévoles ne sont pas étrangers à cette réussite. L'an prochain la manifestation continuera à "tourner" sur l'intercommunalité, reste à savoir où. A la fin de certains spectacles, les intermittents ont envoyé un petit

message à la foule concernant la réforme de leur régime d'assurance chômage.

Mais à Serres Castet, artistes et techniciens sont restés sur le pont, personne ne s'est mis en grève.



S'il n'y avait eu qu'un seul spectacle à voir c'était bien " La Main s'affaire". Non seulement les deux artistes sont des acrobates de haute voltige, mais leurs petits sketches entre deux numéros étaient plein d'humour et de finesse. Un régal !

Le directeur de la maison de retraite intercommunale prend sa retraite

Serge Robin avait pris ses fonctions de directeur de la maison de retraite intercommunale à Sauvagnon en 2006, Aujourd'hui, il peut partir à la retraite avec le sentiment du devoir accompli. Pour fêter dignement ce départ, le Centre Intercommunal d'Action Sociale avait organisé une réception le lundi 30 juin à la maison de retraite à Sauvagnon, où une centaine de personnes étaient présentes. Serge Robin a été officiellement remplacé à la tête de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) le 1er août par Eric Miloua ancien directeur de la maison de retraite d'Artix.



Serge Robin (à droite) a laissé la direction de la maison de retraite de Sauvagnon

Tri sélectif : le bon geste

Le SIECTOM rappelle les règles à respecter pour ne pas voir le bac jaune refusé à la collecte.

Retrouvez l'ensemble des informations et fiches à télécharger sur :

<http://siectom.jimdo.com/les-déchets/les-emballages-recyclables/>

Mon bac jaune peut être refusé à la collecte s'il contient :

- des emballages enfermés dans des sacs,
- des objets en plastique (tuyaux, bêche, jouets, passoire, boîte hermétique),
- des restes de repas,
- du verre,
- des emballages imbriqués (différentes matières empilées les unes dans les autres),
- des revues sous film non dissociées,
- des vêtements, chaussures, etc.,
- des feuilles d'essuie-tout ou mouchoir en papier,
- les gros cartons,
- les déchets de soins,
- des petits électroménagers,
- les emballages non vidés.

Un site internet pour connecter les entreprises des Luys en Béarn

E2L.info est une association qui a pour but de lister et fédérer tous les professionnels inscrits dans la nouvelle Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB). Pour cela, E2L vient de mettre en ligne un site internet www.e2L.info qui va permettre aux 1084 entreprises de la CCLB de se connaître et de se faire connaître. "La CCLB salue la revitalisation de cette association des chefs d'entreprises qui était en sommeil depuis une quinzaine d'années. L'existence d'une telle association contribue à renforcer l'attractivité de notre tissu économique local. Elle permet de renforcer les liens de proximité déjà très forts entre l'intercommunalité et les entreprises locales" souligne Jean Pierre Mimiague, le président de la CCLB. Sur notre site seuls ceux inscrits sur le territoire apparaîtront" explique Patrice Hoeltzener, le président de l'association. "Par exemple, si vous tapez "plombier" dans Google, vous verrez tous les plombiers de France. Ce site annuaire professionnel sera bien sûr accessible à tous. Dans cet annuaire, une information précise des entreprises adhérentes sera disponible : lien sur l'adresse mail et le site web, géo localisation, photo du dirigeant et de son entreprise, descriptif complet de l'activité et recherche par mots-clés. A court terme, les entreprises non adhérentes seront également listées mais uniquement avec le nom et le numéro de téléphone de la société. Le site propose différents onglets comme le covoiturage, les horaires de bus, les liens utiles



Patrice Hoeltzener (président), Edith Clerc (chargée de communication), Yannick Soumagnas (secrétaire) et Patrick Montigaud (trésorier)

(administrations, médecins, pharmacies...), une page éco-responsabilité (administrée par la CCI), la liste des locaux à vendre ou à louer sur la CCLB, des offres d'emploi, des actualités, un forum et une newsletter. Patrice Hoeltzener est le président de l'association mais il est aussi le PDG de Créa-Pub.com." Nous achetons des fraises de découpe à l'autre bout de la France alors qu'une entreprise en fabrique deux rues plus loin, 30% moins cher et de meilleure qualité". Voilà un exemple concret de l'intérêt de ce site. E2L info a également comme ambition de renouer le contact entre les divers chefs d'entreprises du nord de Pau. E2L vient de prendre résidence à l'écloserie située dans la zone d'activité Serroise. Un emploi à mi temps de chargée de communication a été créé.

E2L.info

Adresse : 983 rue de la vallée d'Ossau.
Centre municipal d'écloserie d'entreprises - Serres Castet
Tel : 05 24 89 21 71 – 06 46 47 65 26
Mail : contact@e2L.info
Web : www.e2L.info
Adhésion au site : 90€ par an

Le bureau 2014 E2L.info

Président :

Patrice Hoeltzener (Crea-Pub)

Trésorier :

Patrick Montigaud (In Extenso)

Secrétaire :

Yannick Soumagnas (Sud Ouest Adhésif)

La gendarmerie de Serres Castet reprend l'accueil de Lescar

Depuis le 23 juin, la gendarmerie de Serres-Castet, située rue de l'Arlas, est ouverte sept jours sur sept, de 8h à 12 h et de 14h à 19h sauf les dimanches et jours fériés où l'ouverture est de 9h à 12h et 15h à 18h.

Editeur : Mairie de Montardon
Direction de la publication : Anne-Marie Fourcade
Textes et Photos : Didier Rispal
Conception : Frédéric Gommy
Impression : Imprimerie GERONIS



Les Echos de Montardon
Aout 2014

